



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Problématiques liées aux violences faites aux femmes en Martinique

Question écrite n° 23502

Texte de la question

Mme Josette Manin attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, sur les problématiques liées aux violences faites aux femmes en Martinique. Sur l'ensemble du territoire français, les outre-mer sont les plus touchées par les féminicides. En 2018, le taux le plus haut est enregistré en Polynésie française avec 14,2 %, pour un million d'habitants, et au plus bas à 3,1 % en Nouvelle-Calédonie. En Martinique, ce taux s'élève à 5,2 % dans un territoire qui connaît des problématiques économiques et sociales dû à l'éloignement géographique et à « l'insularité » qui participe à accentuer ces comportements. Ces chiffres sont le reflet de l'acte ultime sachant que ces violences se traduisent aussi au niveau physique, psychologique, économique, sexuel. La fréquence de ces actes violents est de plus en plus insoutenable et trop de femmes vivent dans la peur et la solitude. En cette période de Grenelle sur les violences faites aux femmes, elle lui demande quels sont les messages visibles qu'elle adresse aux associations qui luttent contre ces actes et qui accompagnent de nombreuses femmes victimes d'actes de violences dans les outre-mer et plus précisément en Martinique où se tiendra un comité local de ce Grenelle.

Données clés

Auteur : [Mme Josette Manin](#)

Circonscription : Martinique (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23502

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Égalité femmes hommes et lutte contre les discriminations](#)

Ministère attributaire : [Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 octobre 2019](#), page 8520

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)